



## Transition énergétique et création d'emplois chez l'Asder

le 11 juin 2018 - Bruno FOURNIER - Savoie



**Un thème débattu lors de l'assemblée anniversaire des trente ans de formations de l'Asder, dont les échanges s'inscrivent dans le cadre du débat public national sur la programmation pluriannuelle de l'énergie.**

En l'espace de trois décennies, l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder) peut se targuer d'un réseau de 1 000 ex-stagiaires. Certains d'entre eux s'étaient donnés rendez-vous à Chambéry à l'occasion de son assemblée générale. Ils ont été rejoints par de nombreux partenaires, issus de l'univers professionnel et du monde associatif. Ces quelque 150 personnes ont été invitées à débattre autour d'une question-clé : la transition énergétique est-elle créatrice d'emplois et, surtout, comment les pérenniser et les développer ? Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du débat public national sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui se déroule jusqu'au 30 juin.

En ouverture de la table ronde, les résultats de différentes études d'impact de la transition énergétique sur

l'emploi ont été présentés par le consultant Baptiste Arnaud : « Si un million d'euros investi dans le raffinage de pétrole permet de créer environ 2 ETP (équivalent temps plein), ce chiffre monte à environ 14 ETP si on s'intéresse au solaire photovoltaïque ou à l'éolien, et à 16 ETP pour la rénovation énergétique du bâti ». Des données statistiques plutôt encourageantes, mais qui demandent à être illustrées par des expériences concrètes.

S'y sont collés le bureau d'étude thermique de Jérôme Chardon, qui a créé Akoe suite à sa formation Asder, l'entreprise d'électricité Rosaz Energies, gérée par Gary Germany et qui emploie quarante salariés à Saint-Pierre-d'Albigny, ou encore EDF Energies Nouvelles, représentée par Francis Audigier, lui aussi passé par l'Asder... Des points de vue divergents, qui ont pu relever la difficulté de gérer une PME dans un contexte législatif fluctuant.

Rien de pire pour ces petites et moyennes entreprises que de se trouver dans l'incertitude au regard des politiques menées en termes d'énergie renouvelable et de rénovation énergétique des bâtiments (calage des réglementations, outils informatiques professionnels comme le BIM, aides aux maîtres d'ouvrage, etc.). Quant aux grands groupes, ils subissent aussi la lenteur et la lourdeur administratives liées au montage de projets d'énergies renouvelables.

### « Faire avancer les choses »

Les participants ont pu constater que l'échelle territoriale importait peu à côté de la volonté politique de « faire avancer les choses ». Jacques Pallas, maire de Saint-Georges-sur-Arnon (Indre), l'illustre en expliquant comment le développement d'éoliennes sur sa commune a non seulement créé de l'emploi, mais aussi développé des ressources financières pour compenser la baisse des dotations de l'État. Pour Luc Berthoud, vice-président de l'agglomération Grand Chambéry en charge du développement durable, « L'emploi dans le domaine de la transition énergétique repose sur deux piliers principaux : la rénovation énergétique du bâti et les énergies renouvelables ».

Il loue particulièrement les plateformes territoriales de rénovation énergétique des bâtiments, dont « l'objectif à terme est de rénover 1 000 logements par an sur l'agglomération, en impulsant 700 emplois dans le département ».

La formation joue également un rôle crucial. « On part des compétences attendues par les entreprises, on regarde ce qui existe, on organise les parcours de formation et on fait la promotion des métiers de la transition énergétique », explique Françoise Rolland, de la Maison de l'emploi de Lyon. De son côté, Marina Ferrari, présidente de la plateforme de formation de l'Ines, affirme sa volonté d'impliquer les élus pour accompagner les collectivités dans leurs projets et intégrer le solaire dans les rénovations.

Quant à Laure Voron, co-directrice de l'Asder, elle souligne l'importance de l'appui de la Région pour tout ce qui concerne la formation professionnelle des demandeurs d'emploi. « Là aussi, dit-elle, comme pour les entreprises, les organismes de formation ont besoin de lisibilité pour les années à venir pour préparer et construire les parcours les plus adaptés au terrain ».

0  
PARTAGES

Partager

Partager

Partager

Partager